Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/780

Le 21 juillet 2016

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: **Commission d'études 3 des radiocommunications (Propagation des ondes radioélectriques)**

– **Proposition d'adoption de 11 projets de Recommandation UIT-R révisée et approbation simultanée par correspondance de ces projets, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-7 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

A sa réunion tenue le 30 juin 2016, la Commission d'études 3 des radiocommunications a décidé de demander l'adoption par correspondance de 11 projets de Recommandation UIT-R révisée (§ A2.6.2 de la Résolution UIT-R 1-7) et a décidé en outre d'appliquer la procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-7. Les titres et résumés des projets de Recommandation révisée figurent dans l'Annexe de cette lettre. Un Etat Membre qui soulève une objection au sujet de l'adoption d'un projet de Recommandation révisée est prié d'informer le Directeur et le Président de la Commission d'études des raisons de cette objection.

La période d'examen durera deux mois, jusqu'au 21 septembre 2016. Si, au cours de cette période, aucun Etat Membre ne soulève d'objection, les projets de Recommandation révisée seront considérés comme adoptés par la Commission d'études 3. En outre, puisque la procédure PAAS est appliquée, l'adoption des projets de Recommandation révisée est considérée comme valant approbation.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats des procédures susmentionnées seront communiqués dans une Circulaire administrative et les Recommandations révisées approuvées seront publiées dans les meilleurs délais (voir http://www.itu.int/pub/R-REC).

Union internationale des télécommunications • Place des Nations • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Tél.: +41 22 730 5111 • Fax: +41 22 733 7256 •
Courriel: itumail@itu.int • www.itu.int • www.itu.int/go/RR110

Toute organisation membre de l'UIT ayant connaissance d'un brevet détenu en son sein ou par d'autres organismes, et susceptible de se rapporter complètement ou en partie à des éléments d'un ou des projets de Recommandation révisées mentionnés dans la présente lettre, est priée de transmettre lesdites informations au Secrétariat dans les meilleurs délais. La politique commune en matière de brevets de l'UIT-T/UIT-R/ISO/CEI est disponible à l'adresse: http://www.itu.int/en/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx.

p/ François Rancy
Directeur

Annexe: Titres et résumés des projets de Recommandation revisée

Documents: Documents 3/13, 3/14, 3/16, 3/17, 3/7 (Rév.1), 3/8 (Rév.1), 3/10 (Rév.1), 3/20 (Rév.1), 3/24 (Rév.1), 3/32 (Rév.1), 3/34 (Rév.1)

Ces documents sont disponibles en format électronique à l'adresse: http://www.itu.int/md/R15-SG03-C/en

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications
- Etablissements universitaires participant aux travaux de l'UIT
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titres et résumés des projets de Recommandation révisée

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.531-12 Doc. 3/13

Données de propagation ionosphérique et méthodes de prévision requises pour la conception de services et de systèmes à satellites

Ce document indique les changements apportés au texte du § 4.1 de cette Recommandation sur la base du projet de révision de la Recommandation UIT-R P.531-12.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.372-12 Doc. 3/14

Bruit radioélectrique

La révision proposée vise à apporter des précisions concernant l'utilisation des antennes de référence dans l'évaluation du bruit radioélectrique.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.684-6 Doc. 3/16

Révision de la méthode numérique de calcul du champ résultant et de la phase

Les sections 2.3 et 2.4 de la Recommandation UIT-R P.684-6 décrivent les prévisions, selon une méthode numérique, des valeurs du champ sur la base de la théorie de la propagation par bonds. La révision proposée vise à harmoniser la description pour les trajets courts (moins de 4 000 km) figurant dans la section 2.3 et celle pour les trajets longs figurant dans la section 2.4. En plus de cette modification, il est proposé de:

- corriger plusieurs erreurs typographiques;
- revoir la formulation des équations en utilisant les éditeurs d'équations;
- harmoniser les symboles avec les autres sections;
- changer l'indice d'activité solaire (non plus SSN mais F10.7) conformément à la Recommandation UIT-R P.1239;
- ne pas utiliser le rayon de la Terre équivalent de 4/3 car le rayon de la Terre équivalent est inférieur à 1/2 dans la gamme de fréquences visée dans la Recommandation UIT-R P.684;
- ajouter des unités.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.833-8 Doc. 3/17

Affaiblissement dû à la végétation

Le projet de révision de la Recommandation UIT-R P.833-8 vise à:

a) ajouter de nouvelles données expérimentales dans la méthode de calcul de la propagation en milieu boisé;

b) élargir l'application de la méthode aux trajets obliques en ajoutant un modèle quasi optique pour les fréquences au dessus de 30 GHz.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.841-4 Doc. 3/7(Rév.1)

Conversion des statistiques «annuelles» en statistiques «pour le mois le plus défavorable»

Il est proposé de définir un champ d'application, d'apporter des modifications d'ordre rédactionnel aux parties *considérant* et *recommande*, de revoir la section 6 et de modifier la première entrée dans le Tableau 1, qui contient les coefficients à utiliser pour la conversion des statistiques «annuelles» en statistiques «pour le mois le plus défavorable» pour ce qui est de la diffusion troposphérique pour le cas mondial et d'apporter certaines corrections de forme.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.341-5 Doc. 3/8(Rév.1)

Notion d'affaiblissement de transmission pour les liaisons radioélectriques

Il est proposé, dans le cadre de cette révision, d'apporter les modifications suivantes à la Recommandation UIT-R P.341:

1) Apporter des précisions concernant la note (2) du Tableau 1 pour que cette note s'applique aux deux cas lorsque l'antenne est sur un sol parfaitement conducteur.

2) Ajouter une équation pour définir Δr.

3) Simplifier l'Annexe 2 et y inclure uniquement des informations concernant une antenne unipolaire verticale courte située sur un sol plan parfaitement conducteur.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.453-11 Doc. 3/10(Rév.1)

Indice de réfraction radioélectrique: formules et données de réfractivité

Il est proposé, dans le cadre de cette révision, d'apporter les modifications suivantes à la Recommandation UIT-R P.453-11:

1) Correction d'une formule utilisée pour le calcul de la pression de la vapeur d'eau saturante.

2) Modifications d'ordre rédactionnel afin d'harmoniser la terminologie relative à la pression atmosphérique totale.

3) Il est à noter que la valeur de la pression d'une atmosphère sèche peut être utilisée en lieu et place pour la pression atmosphérique totale sans perte significative en ce qui concerne la précision des prévisions.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.676-10 Doc. 3/20(Rév.1)

Affaiblissement dû aux gaz de l'atmosphère

La proposition de révision de la Recommandation UIT-R P.676-10 vise à:

a) ajouter une introduction qui servira de guide pour la recommandation;

b) revoir les coefficients dans le Tableau 2 de l'Annexe 1 qui définissent les données spectroscopiques pour l'affaiblissement par la vapeur d'eau dans le calcul de l'affaiblissement dû aux gaz par sommation des contributions des raies d'absorption;

c) supprimer les conditions relatives à la sommation des raies de l'oxygène, dans l'Annexe 1, pour les fréquences au-dessus de la raie d'oxygène 118,750 343 GHz;

d) remplacer l'approximation de l'affaiblissement linéique dû à l'oxygène dans l'Annexe 2 par l'affaiblissement linéique figurant dans l'Annexe 1 sur la base d'une sommation de toutes les raies spectroscopiques;

e) remplacer l'approximation de l'affaiblissement linéique dû à la vapeur d'eau dans l'Annexe 2 par l'affaiblissement linéique figurant dans l'Annexe 1 sur la base d'une sommation d'un nombre limité de raies spectroscopiques;

f) définir le calcul de la pression en surface dans l'Annexe 1 et l'Annexe 2;

g) revoir l'affaiblissement total dû à la vapeur d'eau sur des trajets au zénith sur la base de la densité de vapeur d'eau intégrée; et

h) apporter d'autres modifications d'ordre rédactionnel à des fins de clarification.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.834-7 Doc. 3/24(Rév.1)

Effets de la réfraction troposphérique sur la propagation des ondes radioélectriques

Il est proposé, dans le cadre de cette révision, de corriger deux erreurs dans la Recommandation UIT-R P.834-7.

La première correction permettra de lever une ambiguïté concernant la méthode décrite dans la section 6 de l'Annexe 1.

La seconde correction permettra de tracer une courbe correcte de la fréquence de piégeage minimale pour les conduits élevés comme pour les conduits de surface.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.311-15 Doc. 3/32(Rév.1)

Acquisition, présentation et analyse des données dans les études relatives à la propagation troposphérique

Il est proposé, dans le cadre de cette révision, d'apporter notamment les modifications suivantes:

– Suppression du Chapitre 4 relatif aux critères de test utilisés pour comparer les méthodes de prévision.

– Ajout d'un nouveau tableau relatif aux mesures des intervalles entre les évanouissements pour les trajets Terre vers espace.

– Définition du champ d'application au début du texte.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R P.681-8 Doc. 3/34(Rév.1)

Données de propagation nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication mobiles terrestres Terre-espace

Il est proposé, dans le cadre de cette révision, d'apporter quelques corrections au modèle à bande étroite pour des conditions de propagation mixtes (section 6 de la Recommandation UIT-R P.681-8).

Il est proposé de remplacer la section 6 de la Recommandation UIT-R P.681-8 par une nouvelle section.

_____